

Chaise de jardin empilable TOWN en polypropylène renforcé avec fibre de verre - VERT

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : TOWN-CH-VERT

GENCOD : 8 414 376 759 172



La chaise de jardin TOWN vert en polypropylène renforcé avec fibre de verre est très légère, empilable et 100% recyclable. Résistante aux chocs, au gel et aux UV, elle est également équipée d'embouts antidérapants. Cette assise pourra s'accorder facilement avec tous types de table.

Composition	Chaise de jardin très légère, empilable et 100% recyclable Résistante aux chocs, au gel et aux UV Embouts antidérapants
Matière	100% polypropylène renforcé avec fibre de verre
Coloris	Vert
Dimensions produit(s)	L 54 x l 47 x H 80 cm Hauteur sol-assise : 47 cm Assise : L 37/45 x P 38 cm Poids maximum supporté : 120 kg
Nombre de colis	1 colis
Dimensions colis	L 54 x l 47 x H 80 cm
Poids brut / net	Poids brut : 4,9 kg / net : 3,9 kg

Chaise de jardin empilable TOWN en polypropylène renforcé avec fibre de verre - VERT

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : TOWN-CH-VERT
GENCOD : 8 414 376 759 172

Montage	Livré monté
Conseils d'entretien	Nos meubles sont destinés à un usage extérieur et/ou intérieur. Dans tous les cas, il reste préférable de les rentrer à l'abri pendant l'hiver ou en cas de non-utilisation. Vous avez choisi un meuble principalement composé des matières suivantes : - Polypropylène : le polypropylène est idéal pour le mobilier de jardin : léger, très facile à entretenir, il résiste également très bien aux intempéries. Nettoyer votre mobilier à l'eau légèrement savonneuse et rincer à l'eau claire. Éviter les produits de nettoyage agressifs.
Garantie	Durée légale de conformité 2 ans
Informations complémentaires	La garantie ne concerne pas : - les griffes, empreintes, éclats, coups ou brûlures - les détériorations sur les coussins (coutures, fermetures éclair...) - la rouille (il convient de traiter, dès réception, les parties en acier avec un produit anti-rouille) - les défauts ou détériorations provoqués par un usage différent de celui pour lequel le produit a été conçu, par une mauvaise utilisation ou par le non-respect de la notice de montage, du guide de pose ou des conseils d'utilisation et d'entretien - les détériorations ou défauts provoqués lors de la livraison, de l'installation ou du montage, par le distributeur, l'installateur ou le consommateur - les défauts d'aspect visibles non déclarés lors de la livraison du produit - les dégâts constatés sur un meuble déjà installé - les modifications d'aspect du produit consécutives à l'usage, en particulier pour les éléments soumis à l'usure - les produits qui ont été entreposés dans des conditions inadéquates Détails de la garantie : - la garantie prend effet le jour de la réception de l'article et est valable 2 ans - la garantie couvre les pièces reconnues défectueuses par DCB GROUPE Toute demande de garantie doit : - être formulée sur notre site internet www.dcb-groupe.com rubrique "Espace SAV" - être accompagnée impérativement d'une description écrite et claire de l'avarie constatée, de photos détaillées et de la copie de la facture d'achat. Photos : Suggestion de présentation Copyright © DCB GROUPE - Tous droits réservés.